



Demande d'inscription au programme de certification  
des troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT)

**Information sur le producteur :**

Date de la demande : \_\_\_\_\_

Nom du troupeau : \_\_\_\_\_

Nom du/des propriétaires/s du troupeau : \_\_\_\_\_

Adresse civique complète : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Niveau demandé :**      E      D      C      B      A      certifié      certifié plus

**Veillez préciser le nom du laboratoire auquel vous aurez recours pour l'analyse des échantillons de cerveau pour le dépistage de la tremblante :**

\_\_\_\_\_

**Assurez-vous d'envoyer les documents suivants avec votre demande :**

- Description des lieux, plan du site de la ferme, des bâtiments et de la zone de pâturage
- Description de deux formes d'identification individuelle des animaux utilisées sur votre ferme (type et âge)
- Inventaire initial du troupeau (doit être supervisé et signé à chaque page par un vétérinaire certifié)
- J'ai rempli et envoyé l'Accord de divulgation de renseignements confidentiels au vétérinaire de district de l'ACIA.
- Vérification du lait et du colostrum de brebis et de chèvre, et des produits dérivés
- J'ai rempli et envoyé l'Accord de divulgation de renseignements confidentiels au vétérinaire de district de l'ACIA.
- Lorsque le statut d'inscription avancé est demandé, une lettre signée du producteur stipulant que les lieux ont été exempts de petits ruminants depuis au moins 10 ans, s'il s'agit d'un fait inconnu par le producteur, ou s'il y a eu des petits ruminants au cours des dernières 10 années.
- Si vous faites une demande d'avancement de statut et que vous ne savez pas s'il y a eu des petits ruminants sur la propriété au cours des dernières 10 années, vous devez également inclure une lettre de votre vétérinaire accrédité stipulant que le processus de nettoyage et de désinfection a été effectué de manière satisfaisante *avant* d'avoir des animaux sur la propriété.

*Si les documents de soutien ne sont pas complets, clairs, et signés par le vétérinaire certifié le rapport annuel sera jugé incomplet et rejeté.*

**Consentement du producteur :** Je \_\_\_\_\_ (nom du producteur en lettres moulées), ai lu et compris les exigences du programme et les responsabilités du producteur décrites dans le manuel sur le Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante. Je comprends les conséquences associées, dans le cadre de ce programme, à la découverte d'un animal atteint de la tremblante et que l'information sur le producteur (nom et niveau) sera publiée.

\_\_\_\_\_  
**Signature du producteur**

\_\_\_\_\_  
**Date**

Demande d'inscription au programme de certification  
des troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT)

**Information sur le vétérinaire :**

Nom du troupeau inspecté : \_\_\_\_\_

Nom du vétérinaire : \_\_\_\_\_

Clinique vétérinaire ou bureau de district (pour les vétérinaires de l'ACIA seulement):  
\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Informations relativement à votre accréditation auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) :**

Bureau de district de l'ACIA où le cours sur le Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante a été suivi :  
\_\_\_\_\_

Date du cours : \_\_\_\_\_ Date de renouvellement de l'accréditation par l'ACIA : \_\_\_\_\_

**Déclaration du vétérinaire :**

Après avoir été accrédité par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) dans le cadre du Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT), j'ai conclu un accord avec le producteur nommé sur cette demande afin d'appliquer le PCTT sur les lieux identifiés à la page 1 de cette demande. J'ai :

- Passé en revue les règlements du programme avec le producteur et pense que la gestion est adéquate pour lui permettre de se conformer à ces règlements.
- Inspecté le troupeau pour y déceler des signes cliniques de tremblante.
- Vérifié que tous les mâles soumis à la séparation des femelles et des agneaux sont hébergés conformément à la section 4.7 des normes nationales.
- Passé en revue toute la documentation nécessaire accompagnant la présente demande et ai établi que cette demande est adéquate et complète.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Signature du vétérinaire**

\_\_\_\_\_  
**Date**